



## Frédéric Balavoine, Professeur des écoles, a réalisé un parcours de carrière très diversifié en détachement.

### Quelles ont été les étapes de votre parcours jusqu'ici ?

« Après un Bac D, j'ai obtenu un Deug de Biologie-Géologie avant de passer le concours de l'École Normale d'Instituteurs à Vannes en 1986. **Je suis devenu instituteur en 1988** et ai alors effectué mon service civil d'objecteur de conscience comme **Animateur scientifique dans le Centre de culture scientifique technique et industriel (CCSTI) de Rennes** pendant 18 mois. **J'ai ensuite obtenu un emploi en détachement dans cette association pendant 7 années**, grâce à un accord du rectorat de l'académie de Rennes. Je travaillais pour développer la vulgarisation des sciences pour tous les publics, en développant des relations avec les écoles, pour favoriser leur accès aux expositions. **Cette association a été renommée Espace des Sciences depuis, mais n'emploie plus de professeurs en détachements**, d'autres formes de partenariats ont été développés avec la mise à disposition d'heures de professeurs relais pour accompagner la médiation scientifique à travers la réalisation de livrets pédagogiques. Après 3 années comme Animateur scientifique, je suis devenu à la faveur du départ en retraite d'une de mes collègues, Commissaire d'exposition de cette structure associative. J'étais chargé de la conception et de la gestion des expositions dans le domaine scientifique, pour des activités de vulgarisation et de médiation, en organisant et en animant des ateliers, des conférences, etc.

Au bout de 7 ans j'ai estimé que j'avais fait « le tour de la question » et j'ai voulu reprendre une classe en interrompant mon détachement, pour revenir dans le Morbihan, puisqu'au début de la carrière je n'avais enseigné qu'un trimestre (en SES de collège). J'ai alors contacté l'Inspection Académique pour participer au mouvement, et l'IA m'a informé alors qu'il y avait un **poste de professeur à pourvoir dans un Centre de classes de découvertes géré par les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP)**.

J'ai alors rencontré le Président et la Directrice des PEP du Morbihan. La possibilité en me recrutant de renouveler l'offre de séjours et de développer des projets de classes de mer à dominante scientifique a été appréciée **J'ai donc pris la direction d'un Centre de classes de découvertes pour les classes de l'enseignement public en bord de mer à Damgan**. Le centre où je travaillais pouvait accueillir deux classes pour faire de la voile et aller à la découverte du milieu marin. J'ai aussi obtenu à l'université de Rennes 1 cette année-là un certificat en astronomie afin de pouvoir former les jeunes à cette activité scientifique. J'ai alors pu proposer aux PEP l'achat d'un planétarium gonflable pour pratiquer cette



activité saisonnière, durant les mois d'hiver où la voile n'est pas possible. Durant les mois d'hiver, je me déplaçais beaucoup dans les écoles du département pour réaliser des animations.

Ensuite, **j'ai pris la responsabilité d'un centre plus important, pouvant accueillir cinq classes, à Sarzeau**, afin de développer pour les PEP des séjours thématiques dans le domaine scientifique, dans l'environnement, l'éco-citoyenneté. J'ai occupé ces fonctions de 1995 à 2000 au total, en Mise à Disposition (MAD). Durant ces cinq années, je travaillais en moyenne 10h à 12h par jour en raison de mes nombreuses responsabilités, et j'avais des astreintes le samedi ou le dimanche certains week-ends pour accueillir les classes venues au centre. Mes congés étaient de 10 semaines.

Alors que dans le premier centre j'avais à piloter une équipe d'environ 20 personnes, dans le deuxième, **j'ai eu à manager jusqu'à 60 personnes : personnel d'animation, d'entretien, de restauration, etc.**

Après quatre années d'un rythme soutenu et d'une activité lourde à gérer en termes de responsabilités, et même s'il y avait un directeur adjoint qui prenait le relais l'été en mon absence, **j'ai eu à nouveau envie de changer, d'arrêter**. J'ai beaucoup hésité à partir cependant car c'était un poste très enrichissant avec beaucoup de rencontres et de diversités professionnelles. J'ai été très heureux sur ce poste, j'en garde de très bons souvenirs, que ce soient avec les élèves, leurs enseignants, les animateurs, le personnel des centres où j'ai travaillé.

**J'ai alors décidé à nouveau de reprendre une classe comme instituteur, car si j'avais décidé d'entrer dans ce métier, c'était bien pour enseigner, car je trouve le métier d'enseignant intéressant.**

J'ai participé au mouvement, en 2015 mais **en parallèle, j'ai eu connaissance d'un emploi en détachement à la MGEN comme Délégué Départemental, et ils n'avaient alors pas trouvé de candidat. La présidente de l'époque m'a contacté en me proposant le poste. Je n'ai pas dit « oui » tout de suite, j'ai bien pris le temps de la réflexion, car c'était pour moi un métier complètement nouveau, différent de tout ce que j'avais fait précédemment. Heureusement, les délégués départementaux de la MGEN réalisent une formation solide la première année de leur affectation. Cela m'a rassuré et j'ai accepté cette nouvelle opportunité, et heureuse coïncidence.»**

**Avez-vous des regrets d'avoir si peu enseigné ?**

« Oui, car je m'étais engagé par passion dans ce métier, et même si ce fut court face à une classe, juste un trimestre, et les périodes de stages à l'école normale j'en garde de très bons souvenirs. **Le**



*contact avec les élèves me plaît, je trouve qu'enseignant, c'est un métier noble. Cependant, si je devais refaire mon parcours, je le referais de la même manière, car ce fut varié et enrichissant. »*

### **Et si vous deviez retourner enseigner ?**

*« Je suis entré à la MGEN mais si demain mon détachement prenait fin, il me serait possible de réenseigner. **Cependant, après 11 ans d'activité et de responsabilités à la MGEN, je me sens « déconnecté du métier ».** J'ai pris un peu de distance et je ne me vois pas reprendre, car j'ai changé de professionnalisation, et comme je n'ai que 46 ans, il me reste encore une quinzaine d'années à travailler avec de nouvelles responsabilités, puisque l'an prochain le Directeur de notre section prend sa retraite et je lui succède. »*

### **En quoi consiste la formation proposée par la MGEN aux délégués départementaux ?**

*« Je peux d'autant mieux vous en parler que j'en suis devenu l'un des formateurs depuis quelques années. **C'est une formation solide axée sur le management, le pilotage, car ce que l'on demande aux délégués recrutés, c'est d'être à la fois responsable de la stratégie et opérationnel pour gérer la section. La formation comprend aussi de la culture générale, la connaissance d'outils de gestion, la connaissance des prestations proposées par la MGEN, c'est vraiment une formation opérationnelle et managériale. La dimension accordée au management est importante, avec une démarche de stratégie de l'entreprise. Il y a aussi des enseignements de sociologie et de philosophie. Au total, cette formation comprend 330 heures et a lieu une semaine tous les 15 jours durant la première année. Il y a un stage à réaliser en section et un mémoire de recherche à travailler, des projets à mener. En fin de formation, une semaine est consacrée à la validation de la formation, qui, poursuivie la 2e année, peut permettre d'obtenir un Master 2 en Management validé par l'université.***

*Tout au long de la formation, des bilans intermédiaires sont prévus. **Chaque délégué a un accompagnateur avec des temps d'échanges.** En décembre, par exemple, nous faisons un premier point-bilan avec un entretien en section. Dans chaque section il y a un tuteur dédié au stagiaire délégué, en lien avec la formation. Ces points d'étape sont importants pour valider le parcours de formation. »*

### **Quelles compétences sont attendues pour devenir délégué départemental de la MGEN ?**

*« Elles sont multiples :*

- *Un engagement militant, une vraie motivation, sincère, pour le poste, en étant très disponible ;*



- Avoir un parcours professionnel varié. Les candidats qui ont eu des responsabilités associatives ou professionnelles ont de bons atouts, mais cela ne suffit pas toujours.
- La connaissance du management, du pilotage, même si ce sont aussi des savoir-faire que l'on peut acquérir par la suite ;
- Savoir gérer des projets, avec une forte capacité à travailler en équipe. Il faut être compétent en gestion de projet ;
- Savoir définir des objectifs. On met les stagiaires en situation à ce niveau-là ;
- Savoir s'exprimer, communiquer, rendre compte. Ce n'est pas un travail de gestionnaire administratif ;
- S'impliquer dans des partenariats et mener des opérations pour « rayonner » et développer des actions de développement de la section, ce qui suppose une culture de réseau, un bon relationnel ;
- Savoir réaliser des activités de développement pour faire face à la concurrence ;
- Avoir une bonne capacité d'apprentissage, et ne pas compter son temps. »

### Quelles sont vos activités dans le cadre de cette fonction ?

« Le développement de la section et la réalisation de partenariats, le suivi logistique de la section et la gestion de l'accueil. **J'ai de nombreuses réunions et déplacements réguliers, en région comme à Paris notamment pour la formation des nouveaux délégués.** J'assure le suivi du développement à travers l'élaboration de plan d'actions, j'analyse les résultats de l'activité (le nombre d'adhésions, les offres proposées par la MGEN, les opérations de relance, les permanences réalisées dans les établissements scolaires, etc.). **Je travaille aussi au niveau régional avec les autres délégués pour coordonner nos actions de développement de la MGEN et pour préparer nos plans d'actions.**

Les projets en partenariat que nous réalisons s'effectuent avec des partenaires comme la MAIF, la Ligue de l'Enseignement, les Inspections Académiques et les Rectorats, les Universités, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, la Mutualité Française, les associations locales, les EPLE (écoles, collèges, lycées).

Nous sommes acteurs et contributeurs financiers sur certains projets, nous accompagnons les équipes dans leurs projets. Nous participons par exemple prochainement à la journée « Sport et santé » des personnels de l'Université de Bretagne Sud à Vannes.



*Par rapport aux PEP, j'ai ici 7 semaines de congés et je travaille en moyenne 10 heures par jour, mais je bénéficie de tous mes week-ends, et je n'emporte quasiment jamais de travail chez moi ! »*

### **Quels critères permettent d'être recruté comme délégué départemental de la MGEN ?**

*« Tout fonctionnaire de l'Education nationale a sa chance, qu'il soit professeur des écoles, de collège, de lycéen CPE, chef d'établissement, inspecteur, etc. Il faut être très motivé, engagé, disponible. Nous sommes très attentifs au parcours professionnel du candidat. Travailler à la MGEN c'est incompatible avec toute autre activité ou responsabilité importante. S'investir à la MGEN est un engagement d'une grande richesse mais c'est aussi très prenant. »*

### **Que diriez-vous à un enseignant candidat qui n'a fait qu'enseigner jusqu'ici ?**

*« Qu'il faut être très sincère et soi-même dans ses propos, et ne pas recopier sur sa lettre de motivation des phrases lues sur le site ou dans les publications de la MGEN.*

*Il faut avoir en engagement personnel fort, et partager nos valeurs : humanisme, solidarité, laïcité, promouvoir le développement de l'économie sociale et solidaire, la protection sociale, être à l'écoute des autres, avoir le sens du travail en équipe.*

*Il est important de soigner son CV et sa lettre de motivation et de les mettre en cohérence, c'est un travail qui ne s'improvise pas. Il faut demander conseils autour de soi, faire relire son projet. Les enseignants qui ont eu des responsabilités associatives ont grand intérêt à les signaler, c'est important, alors que beaucoup oublient cette facette qui leur a permis de développer de nombreuses compétences en dehors de l'Ecole. Savoir travailler en équipe est très important dans le cadre de notre processus de décision, car en section, nous devons pour réussir former une équipe très soudée.*

*A l'entretien, être sincère et « savoir se mettre en avant avec retenu ». Il faut préparer ce rendez-vous, c'est essentiel.*

### **Que vous inspire l'action réalisée par Aide aux Profs ?**

*« C'est très bien, c'est une action louable, utile. Obtenir des témoignages d'expérience est important pour aider les autres, c'est du concret. Je n'ai pas rencontré personnellement beaucoup d'enseignants qui songeaient à se réorienter car beaucoup pèsent le « pour » et le « contre » avant de changer et c'est vrai que dans le métier d'enseignant il y a le temps libre, la durée des congés scolaires qui constitue un frein pour beaucoup. Changer, c'est aller vers l'inconnu, beaucoup*



*hésitent, car il n'y a pas toujours de formation pour se réorienter comme à la MGEN. Actuellement il n'y a pas beaucoup de passerelles entre les ministères, et il serait intéressant de développer les possibilités de VAE pour les enseignants, par exemple pour valoriser une expérience de directeur d'association. J'ai réalisé pour ma part avec l'aide de la MGEN une VAE et obtenu un master 2 de Gestion et Administration des Entreprises. C'est beaucoup de travail et d'implication, un rythme soutenu, cela a un coût, mais on bénéficie d'un accompagnement, et c'est valorisant sur le plan personnel et professionnel.*

*Se réorienter est motivant, même si l'on sait ce que l'on perd et que l'on ne sait pas toujours où l'on va. Pour beaucoup d'enseignants qui ont d'abord été élèves, étudiants, puis enseignants, c'est difficile de se projeter dans le monde « extérieur », ce n'est pas dans leur culture, alors il serait intéressant que les enseignants qui le souhaitent puissent disposer dans leur carrière de moyens et de possibilités d'avoir des contacts avec le monde de l'entreprise au sens large, pour découvrir d'autres contextes professionnels, mettre en place des partenariats et favoriser le développement d'une école ouverte sur le monde extérieure.*

*Beaucoup d'enseignants s'investissent dans des associations sportives, humanitaires, des organisations de l'économie sociale et solidaire, et ne savent pas valoriser ces compétences. Je crois en la VAE, c'est un levier intéressant pour changer de métier, ce serait une ouverture importante pour les enseignants comme pour l'institution.*

**Depuis cette interview... Frédéric BALAVOINE a été Délégué Départemental du Morbihan pour la MGEN de 2015 à 2018, puis Président de la Mutualité Retraite des départements 29 et 56 depuis Juin 2016. Il est aussi à la MGEN Délégué Prévention en Action Sociale et auditeur interne, et depuis Novembre 2020 est Vice-Président USMB (Union des Services Mutualistes de Bretagne).**